

DF
vendredi 8 Mai 2019

Jean-Claude Legendre élu nouveau maire

Blaison-Saint-Sulpice — À la suite de la démission de Dominique Ozange, le conseil municipal a élu, lundi, le nouveau maire de Blaison-Saint-Sulpice. Jean-Claude Legendre a remporté le vote.

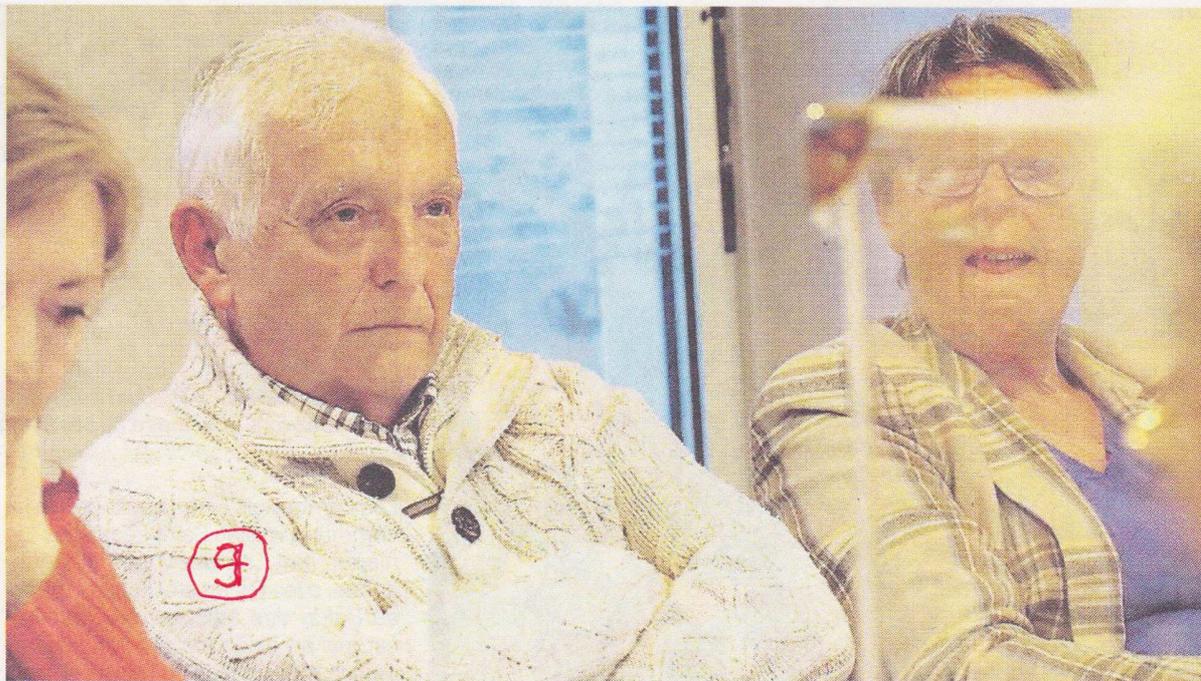
Les conseillers municipaux de la commune nouvelle de Blaison-Saint-Sulpice se sont réunis, lundi, pour élire leur nouveau maire. Sans grande surprise, c'est Jean-Claude Legendre, ancien maire délégué de Saint-Sulpice, qui a remporté le scrutin haut la main. Face à Patrice Brut, élu de Blaison-Gohier, le doyen du conseil a été élu à 16 voix contre 8. Patrice Bru, se déclarant « ouvert au débat et au dialogue », souhaitait changer certains comportements et mettre ses compétences au service du territoire ». Il lui faudra attendre la prochaine élection pour défendre sa vision.

Puis, ce conseil municipal extraordinaire a entamé l'élection du nouveau maire délégué de Saint-Sulpice. Par 14 voix contre 10 face à Patrice Bru, Carole Jouin Legagneux a pris le poste de maire déléguée de Blaison-Gohier. Elle conserve en parallèle son poste d'adjointe à la commune nouvelle, avec Jacky Carré et Pierre Brosselet comme colistiers.

Le nouveau maire veut s'inscrire dans la continuité

L'élection a été organisée en urgence, à la suite de la démission de Dominique Ozange, ancien maire de Blaison-Saint-Sulpice et artisan de la fusion des deux communes. La préfecture a en effet donné son accord pour la démission de Dominique Ozange le 2 mai dernier. Les raisons de sa démission restent cependant inconnues.

La nouvelle ligne politique s'inscrira



Jean-Claude Legendre, élu nouveau maire de la commune nouvelle de Blaison-Saint-Sulpice.

CRÉDIT PHOTO : QUEST-FRANCE

dans la continuité de celle du maire démissionnaire : « **Je veux continuer la politique entreprise depuis 2016, et m'appuyer sur les adjoints en place** », a déclaré Jean-Claude Legendre.

Hormis l'élection du maire, d'autres points sensibles ont été abordés lors de ce conseil municipal. Parmi eux, la question épineuse de l'antenne relais a fait débat. Les différentes interventions, souvent offensives, des citoyens de Blaison qui se sentent « ignorés », mais aussi des élus de

Blaison-Gohier d'un côté, et de Saint-Sulpice de l'autre, prédisent que les tensions politiques ne sont pas près de s'arrêter dans la petite commune de l'Aubance.

Si habitants comme élus affirment vouloir cette antenne relais, c'est la « **manière dont son installation se fait, sans communiquer** », qui crée la polémique. « **Une réunion d'information publique serait opportune, afin de clarifier la situation** », réclame une habitante.

Lundi 13 mai, un nouveau conseil

municipal, avec à l'ordre du jour l'antenne relais, se tiendra à la mairie annexe de Blaison-Gohier. Le nouveau maire, Jean-Claude Legendre, devrait, d'ici là, rencontrer le collectif du hameau de La Touche, afin d'encourager le dialogue et apaiser les tensions. Reste qu'à peine élu, un vent de froc de semble souffler de plus en plus fort au sein d'un conseil en place pour une année.

Elisa JUSZCZAK
avec notre correspondant